



VILLE DE PORNICHET

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 NOTE DE PRESENTATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2021

Sommaire :

I.	Les résultats financiers 2020	8
II.	Présentation budgétaire de la section de fonctionnement.	9
A.	Des dépenses réelles de fonctionnement en nette baisse en lien avec la crise sanitaire.	9
B.	Des recettes de fonctionnement fortement impactées par la crise sanitaire.	12
III.	Présentation budgétaire de la section d'investissement.	14
A.	Un niveau important de dépenses d'investissement.	14
B.	Les recettes d'investissement.	15
IV.	Des ratios financiers impactés mais toujours performants.....	16
V.	Le budget annexe Quai des Arts.....	18
VI.	Consolidation du budget principal et du budget annexe Quai des Arts.	19

Le cycle budgétaire 2020 entamé avec le vote du budget primitif en décembre 2019 s'achève avec le compte administratif. Ce dernier retrace l'exécution budgétaire des dépenses et des recettes de la collectivité.

Cet exercice a été profondément impacté par la crise sanitaire. Les recettes, en particulier celle du casino, ont subi une baisse significative alors que les dépenses n'ont pas connu la même évolution. En effet, la principale dépense que constitue la masse salariale a été assumée en intégralité par la commune puisque le dispositif de chômage partiel ne s'applique pas aux collectivités.

Les indicateurs financiers de cet exercice 2020 restent malgré tout encore très performants avec notamment :

- Une épargne brute élevée : 6,12 M€,
- Un volume d'investissement conséquent de 8,71 M€,
- Un endettement de 12,40 M€,
- Un ratio de désendettement de 2,03 ans,
- L'absence d'augmentation des taux des impôts locaux.

I. Les résultats financiers 2020.

La clôture de l'exercice 2020 permet de constater les résultats suivants :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE

(d'après le document technique du CA 2020 - tableau II A.1)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	17 540 207,93	G	21 966 632,00	4 426 424,07
	Section d'investissement	B	10 165 116,10	H	13 034 669,43	2 869 553,33
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	1 372 114,58	1 372 114,58
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	2 724 694,10	J (si excédent)		-2 724 694,10
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	30 430 018,13	=G+H+I+ J	36 373 416,01	5 943 397,88
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	22 366,00	K		-22 366,00
	Section d'investissement	F	3 084 252,27	L	292 130,03	-2 792 122,24
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2021		=E+F	3 106 618,27	=K+L	292 130,03	-2 814 488,24
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	17 562 573,93	=G+I+K	23 338 746,58	5 776 172,65
	Section d'investissement	=B+D+F	15 974 062,47	=H+J+L	13 326 799,46	-2 647 263,01
TOTAL CUMULE		=A+B+C+D+E+F	33 536 636,40	=G+H+I+J+K+L	36 665 546,04	3 128 909,64

Avant la prise en compte des restes à réaliser (engagements financiers non réalisés en 2020 dont les crédits sont reportés en 2021), l'exercice 2020 présente un excédent global de clôture de 5 943 K€ qui se décompose comme suit :

- Résultat de fonctionnement 2020 : 4 426 K€,
- Résultat d'investissement 2020 : 2 870 K€,
- Prise en compte de l'excédent de fonctionnement au titre des années précédentes : 1 372 K€,
- Prise en compte du déficit d'investissement au titre des années précédentes : - 2 725 K€,

La répartition par section budgétaire de ces 5 943 K€ est la suivante :

- Excédent global de fonctionnement : 5 798 K€,
- Excédent global d'investissement : 145 K€.

En intégrant le solde des restes à réaliser, soit – 2 814 K€, le résultat 2020 cumulé est de 3 129 K€.

Les restes à réaliser en dépenses sont notamment liés à des décalages de crédits relatifs aux soldes d'opérations de voirie (avenue de l'hippodrome pour 454 K€, avenue des Lorientes pour 132 K€, ...), à des acquisitions foncières (302 K€), des travaux de la tranche n°1 du cœur de ville (427 K€), du viaduc du port (299 K€), des enfouissements de réseaux (222 K€) ou bien encore aux équipements de tennis (140 K€).

La répartition par section budgétaire de ces 3 129 K€ est la suivante :

- Excédent cumulé de fonctionnement : 5 776 K€,
- Déficit cumulé d'investissement : - 2 647 K€.

Il est intéressant de constater que le résultat global de fonctionnement de 5 799 K€ est nettement supérieur à celui prévu au budget. En effet, l'excédent prévisionnel (chapitre 023 + chapitre 022) était de 4 546 K€. L'amélioration est donc de 1 252 K€.

II. Présentation budgétaire de la section de fonctionnement.

A. Des dépenses réelles de fonctionnement en nette baisse en lien avec la crise sanitaire.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (d'après le document technique du CA 2020 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2019
		Mandats émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 443 530,00	3 089 306,63	22 366,00	90,36%	3 420 927,90
achats de fournitures	1 487 913,37	1 336 754,72			1 446 933,18
services extérieurs	1 875 401,63	1 677 591,49	22 366,00		1 910 377,26
impôts et taxes	80 215,00	74 960,42			63 617,46
012 - CHARGES DE PERSONNEL	10 220 000,00	9 994 294,60		97,79%	9 951 228,21
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	618 126,00	604 110,02		97,73%	605 325,58
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 056 023,00	994 082,29	0,00	94,13%	1 096 588,53
contingents et participations	355 354,06	319 807,35			406 128,24
subventions aux associations	379 936,00	362 169,48			332 481,00
subvention au CCAS	110 000,00	110 000,00			110 000,00
charges diverses	210 732,94	202 105,46			247 979,29
<i>sous-total des dépenses de gestion courante</i>	<i>15 337 679,00</i>	<i>14 681 793,54</i>	<i>22 366,00</i>	<i>95,87%</i>	<i>15 074 070,22</i>
66 - CHARGES FINANCIERES	290 000,00	240 271,17		82,85%	293 903,18
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	861 560,00	858 343,06		99,63%	990 086,95
participation aux budgets annexes Quai des Arts et Jardin de l'Estran	346 100,00	346 100,00			464 342,39
DSP avec la SPL Pomichet La destination	490 000,00	490 000,00			490 000,00
autres charges exceptionnelles	25 460,00	22 243,06			35 744,56
022 - DEPENSES IMPREVUES	5 000,00			0,00%	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	16 494 239,00	15 780 407,77	22 366,00	95,81%	16 358 060,35
023 - Virement à la section d'investissement	4 541 445,09			0,00%	
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 702 200,00	1 759 800,16		103,38%	2 022 231,90
TOTAL DES DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6 243 645,09	1 759 800,16	0,00	28,19%	2 022 231,90
TOTAL	22 737 884,09	17 540 207,93	22 366,00	77,24%	18 380 292,25
				taux de réalisation hors 023 - Virement à la section d'investissement	96,39%

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachements des charges et produits

Réalisées à hauteur de 95,81 %, les **dépenses réelles de fonctionnement** 2020 s'établissent à **15 780 407,77 €** et sont en baisse globale de 3,53 % par rapport à 2019. Cette évolution, qui n'est pas uniforme et varie selon les chapitres budgétaires, est à rapprocher de la crise sanitaire.

Chapitre 011 – Les charges à caractère général : 3 089 306,63 €

Ce chapitre budgétaire est en baisse de 10 % par rapport à 2019.

Il est à noter que 83 K€ de dépenses réalisées en 2019 ne se sont pas renouvelées en 2020, à savoir le festival de bandes dessinées et l'enfouissement de réseaux de télécommunications.

Ce sont environ 40 K€ de dépenses supplémentaires qui ont été enregistrées dans le cadre de la crise sanitaire. L'achat de masques pour les agents et la population a généré une dépense d'environ 23 K€, après une prise en charge de l'Etat. Les autres achats ont consisté à acquérir du gel hydroalcoolique, des gants ou à recourir ponctuellement à des prestations comme la surveillance du marché et des plages.

Dans le même temps, des dépenses prévues en 2020 n'ont pas été réalisées du fait de l'annulation de spectacles, de la fermeture de services ou d'une moindre activité (denrées alimentaires, voile scolaire, carburant, ...).

Par rapport à 2019, ce sont environ 250 K€ de dépenses qui n'ont pas été exécutées en 2020.

Il est rappelé que le programme annuel d'entretien des équipements publics (bâtiments et voirie) permet, en améliorant la maintenance régulière du patrimoine, de diminuer les coûts de fonctionnement.

Chapitre 012 : Les charges de personnel : 9 994 294,60 €

Les charges de personnel ont fait preuve de stabilité entre 2019 et 2020 (+ 43 K€, soit + 0,43 %). Pendant la période de fermeture administrative de Quai des Arts, les agents concernés ont été payés exceptionnellement sur le budget principal (+ 57 K€).

Le glissement vieillesse technicité (GVT) de 73 K€ et les mesures imposées au niveau national comme la revalorisation des grilles indiciaires (22 K€) ou l'augmentation des charges patronales (8 K€) sont les principales explications de cette augmentation.

Quant à la revalorisation du régime indemnitaire (22 K€), elle a été totalement absorbée par la gestion des effectifs qui, pour rappel, consiste à ne pas remplacer certains postes en cas de départ d'un agent (retraite, mutation, ...).

Ainsi, grâce à cette gestion et malgré des mesures nationales subies significatives, il est à noter que pour la troisième année consécutive la masse salariale est inférieure à 10 M€. Il est rappelé que cette gestion ne se fait ni au détriment de la qualité de service rendu aux usagers ni des conditions de travail des agents municipaux.

Pour rappel, les collectivités n'étant pas éligibles au chômage partiel, la commune de Pornichet a dû assumer l'intégralité de la masse salariale de ses agents malgré la fermeture administrative de certains services dans le cadre des mesures de confinement.

Chapitre 014 – Les atténuations de produits : 604 110,02 €

Ce chapitre affiche une stabilité entre 2019 et 2020.

Le fonds de péréquation intercommunale 2020 est en hausse de 12 K€ par rapport à celui de 2019 et s'élève à 485 K€.

A l'inverse, le reversement à l'Etat des recettes que la commune a encaissées au titre des concessions des plages est en baisse de 8 K€. Cela s'explique par les mesures de soutien adoptées par la municipalité en faveur des exploitants de plages qui ont notamment consisté à diminuer leurs redevances.

Ce chapitre enregistre également des reversements de fiscalité au SYDELA à hauteur de 18 % de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

Il est à noter que pour la troisième année consécutive, aucun prélèvement SRU n'a été ponctionné en 2020. Ainsi, les efforts de la commune pour respecter ses obligations légales en matière de production de logements sociaux ont permis de générer des dépenses déductibles et donc de diminuer ses dépenses de fonctionnement.

Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante : 994 082,29 €

Ce chapitre est en baisse de 9 % soit – 103 K€.

Pour rappel, en 2019 la commune avait assuré sa dernière contribution financière au SDIS avant son transfert en cours d'année à la CARENE. La dépense de 90 K€ n'a donc pas été reconduite en 2020.

De plus, des écritures comptables de créances irrécouvrables ont été passées en 2019 (49 K€) et n'ont pas été réalisées en 2020.

La commune apporte un soutien significatif aux associations puisqu'une enveloppe de 362 K€ y a été consacrée en 2020 (+ 30 K€). Cette aide financière vient en complément de l'aide logistique que la commune apporte aux nombreuses manifestations associatives.

La hausse de 30 K€ s'explique notamment par le dispositif des bons d'achats à destination des agents municipaux mobilisés pendant la crise sanitaire. Cette action a permis de réinjecter 42 K€ dans l'économie locale.

La contribution au CCAS de 110 K€ a été maintenue à son niveau de l'année précédente.

Chapitre 66 – Charges financières : 240 271,17 €

Les intérêts d'emprunt passent de 320 K€ en 2019 à 251 K€ en 2020. La gestion active de la dette des années précédentes cumulée au désendettement structurel de la commune expliquent la baisse de 18 % de ce chapitre budgétaire.

Le taux d'intérêt moyen de la dette passe de 2,43 % en 2019 à 1,93 % en 2020. Cela s'explique notamment par le recours à un emprunt de 3,09 M€ au cours de l'année 2020 affichant un taux fixe de 0,46 %.

Chapitre 67 – Les charges exceptionnelles : 858 343,06 €

Ce chapitre est en baisse de 13 % entre 2019 et 2020 et ce compte tenu de l'évolution de la contribution financière au budget annexe Quai des Arts. Alors qu'elle était de 440 K€ en 2019, les reports et annulations de spectacles liés aux 2 confinements ont justifié de la passer à 346 K€ en 2020.

La participation à la SPL Pornichet, la Destination a été maintenue à son niveau des années précédentes, soit 490 K€.

Quelques dépenses exceptionnelles comme des annulations de titres sur exercices antérieurs complètent ce chapitre.

Les écritures d'ordre comptabilisées au chapitre 042 sont constituées des dotations aux amortissements et des opérations de cessions.

Si la crise sanitaire a fait diminuer favorablement les dépenses de la commune, les recettes ont quant à elles été nettement plus impactées.

B. Des recettes de fonctionnement fortement impactées par la crise sanitaire.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CA 2020 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Taux de REALISATION	Pour mémoire CA 2019
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	140 000,00	126 748,77	90,53%	205 443,51
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	914 312,00	898 961,99	98,32%	1 122 761,77
utilisation du domaine	282 162,00	295 059,67	104,57%	319 302,72
produits des services	608 150,00	471 499,33	77,53%	669 069,60
autres produits	24 000,00	132 402,99	551,68%	134 389,45
73 - IMPOTS ET TAXES	17 818 056,00	17 932 663,97	100,64%	18 884 852,81
impôts locaux	12 096 401,00	12 141 651,00	100,37%	11 861 350,00
autres impôts et taxes	3 989 660,00	4 059 018,17	101,74%	5 206 854,01
dotations CARENE	1 731 995,00	1 731 994,80	100,00%	1 816 648,80
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 130 301,51	2 573 365,53	120,80%	1 997 690,87
dotation globale de fonctionnement	832 107,00	832 107,00	100,00%	926 503,00
allocations de compensation et péréquation	338 140,00	332 923,00	98,46%	388 481,00
subventions et participations	783 035,51	922 044,53	117,75%	682 706,87
dotation covid	177 019,00	486 291,00		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	139 823,00	138 984,88	99,40%	171 774,24
revenus des immeubles	118 523,00	122 282,99	103,17%	136 073,46
redevances versées par les délégataires de services publics	14 500,00	14 500,00	100,00%	33 500,00
autres	6 800,00	2 201,89	32,38%	2 200,78
<i>sous-total des recettes de gestion courante</i>	<i>21 142 492,51</i>	<i>21 670 725,14</i>	<i>102,50%</i>	<i>22 382 523,20</i>
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00	92,66		20 532,43
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00	90 112,96	600,75%	156 021,67
78 - REPRISE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00	0,00		49 350,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	21 157 492,51	21 760 930,76	102,85%	22 608 427,30
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	208 277,00	205 701,24	98,76%	276 922,27
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	208 277,00	205 701,24	98,76%	276 922,27
TOTAL	21 365 769,51	21 966 632,00	102,81%	22 885 349,57
Pour information		1 372 114,58		
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

Les **recettes réelles de fonctionnement 2020** s'établissent à **21 760 930,76 €**, avec un taux de réalisation de 102,85 %.

Les recettes de gestion courante, c'est-à-dire hors recettes exceptionnelles, sont en baisse de plus de 3 %.

Cette évolution est à mettre en parallèle des conséquences de la crise sanitaire.

Chapitre 013 – Les atténuations de charge : 126 748,77 €

Ce chapitre enregistre pour l'essentiel les remboursements des indemnités journalières qui sont en baisse entre 2019 et 2020.

Chapitre 70 – Produits des services : 898 961,99 €

Ce chapitre budgétaire peut être classé en 3 catégories de recettes.

Les produits issus de l'utilisation du domaine diminuent de 24 K€, cette évolution s'explique principalement par les mesures de soutien apportées par la commune aux exploitants de plages qui ont vu leurs redevances 2020 être diminuées de 25 %.

Les produits des services sont quant à eux en baisse de 197 K€. Cela s'explique par les fermetures des services comme les crèches, le centre de loisirs ou la restauration scolaire pendant les périodes de confinement.

Enfin, les autres produits font preuve de stabilité entre 2020 et 2019 puisqu'ils sont essentiellement constitués de la refacturation au CCAS de la production des repas pour le portage à domicile. Or cette prestation a été maintenue tout au long de l'année 2020.

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 17 932 663,97 €

Il s'agit du chapitre budgétaire qui a été le plus impacté puisque sa baisse entre 2019 et 2020 est de 952 K€. L'évolution est différente selon les recettes fiscales.

Certaines recettes n'ont pas été concernées par la crise sanitaire comme la fiscalité directe locale qui s'est élevée à 12 142 K€ en 2020, soit une hausse de 2,36 %. Cela s'explique par le coefficient de revalorisation de 1,20 % et l'évolution physique des bases, la commune ayant de nouveau maintenu ses taux d'imposition.

La CARENE a maintenu son enveloppe de dotation de solidarité communautaire à destination des communes. Pornichet a vu sa DSC s'élever à 1 044 K€.

Les droits de mutations ont connu une nouvelle hausse pour atteindre 1 779 K€ en 2020.

A l'inverse, 3 recettes ont vu leur montant collecté en nette baisse.

Compte tenu de la double fermeture du casino au cours de l'année 2020, le montant des produits bruts de jeux a atteint un niveau de 971 K€, soit une baisse de 864 K€ (- 47 %).

La taxe de séjour est passée de 555 K€ en 2019 à 412 K€ en 2020 (-144 K€, soit - 26 %).

Les droits de place du marché, compte tenu des mesures d'exonération votées par la commune, ont baissé de 112 K€ pour atteindre un montant de 170 K€ (- 40 %).

Chapitre 74 – Dotations et participations : 2 573 365,53 €

C'est la dotation forfaitaire de l'Etat qui est la principale recette de ce chapitre avec un montant de 832 K€. Alors qu'une stabilisation de l'enveloppe nationale de la DGF a été approuvée en loi de finances initiale pour 2020, la commune de Pornichet a constaté une baisse de 94 K€ entre 2020 et 2019 (soit - 10 %). Pour rappel, la dotation forfaitaire était de 2 618 K€ en 2013.

Avec près de 734 K€, le soutien de la CAF pour la petite-enfance et la jeunesse, notamment, est le deuxième poste de recette de ce chapitre. Une importante hausse est constatée entre 2019 et 2020 car la CAF a voulu soutenir financièrement les collectivités qui ont vu leurs structures être fermées. Pour autant, il ne s'agit pas d'une nouvelle recette mais d'un versement par anticipation d'une recette 2021.

La dotation « Filet de sécurité pour les collectivités » instaurée par la loi de finances rectificatives n°3 pour 2020 a été comptabilisée à hauteur de 486 K€. Ce qui permet d'amortir partiellement la baisse des autres revenus (casino, taxe de séjour, droits de place, ...).

Les autres recettes de ce chapitre budgétaire sont notamment composées des allocations compensatrices de fiscalités, soit 333 K€.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 90 192,96 €

Ce chapitre est essentiellement composé des cessions immobilières pour 57 K€ et des annulations de mandats sur exercices antérieurs (7 K€). Des remboursements de sinistres, notamment, complètent ce chapitre.

En intégrant les opérations d'ordre, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **21 966 632,00 €** et permettent ainsi de dégager un excédent 2020 de **4 426 424,07€**. Ce résultat contribue à financer les dépenses d'investissement.

La section de fonctionnement a donc été fortement impactée par les conséquences de la crise sanitaire et en particulier les recettes, qui ont connu une baisse d'environ 760 K€, malgré un soutien exceptionnel de l'Etat.

III. Présentation budgétaire de la section d'investissement.

A. Un niveau important de dépenses d'investissement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2020 - tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	/ mandats émis	/mandats émis + RàR
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	723 001,95	376 989,34	203 100,99	52,14%	80,23%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	381 304,45	158 898,70	222 404,78	41,67%	100,00%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 855 848,10	7 766 317,23	2 617 087,02	71,54%	95,65%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	649 324,72	214 684,40	41 659,48	33,06%	39,48%
<i>sous-total des dépenses d'équipement</i>	<i>12 609 479,22</i>	<i>8 516 889,67</i>	<i>3 084 252,27</i>	<i>67,54%</i>	<i>92,00%</i>
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 393 000,00	1 392 785,92		31,70%	31,70%
remboursement annuel	1 393 000,00	1 392 785,92			
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	3 000 000,00	0,00			
020 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 002 479,22	9 909 675,59	3 084 252,27	58,28%	76,42%
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	208 277,00	205 701,24		98,76%	98,76%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	50 000,00	49 739,27		99,48%	99,48%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	258 277,00	255 440,51	0,00	98,90%	98,90%
TOTAL	17 260 756,22	10 165 116,10	3 084 252,27	58,89%	76,76%
				71,28%	92,91%
taux de réalisation hors 16449					
Pour information	2 724 694,10				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

Les **dépenses d'investissement** 2020 sont proches de celles de 2019 (10 497 611 €) puisqu'elles s'élèvent en réalisation à **10 165 116,10 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 3 084 252,27 €. Le taux de réalisation est de 58,89 %, pour un taux d'engagement de **76,76 %**. Hors crédits dédiés aux emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, ces taux de réalisation sont respectivement de 71,28 % et de **92,91 %**.

Chapitres 20, 204, 21 et 23 : Les dépenses d'équipement : 8 516 889,67 €

Le taux de réalisation est de 67,54 % et en intégrant les restes à réaliser, ce taux passe à 92,00 %, contre 73,71 % en 2019. Pour rappel, le montant des dépenses d'équipement 2019 était d'un montant proche avec 8 704 K€.

L'année 2020 a vu notamment les projets suivants se réaliser :

- La tranche n°1 du cœur de ville avec la requalification de l'entrée de ville (parking du 08 mai) pour plus de 1 850 K€,
- La couverture de 3 courts de tennis ainsi que la réalisation d'un club house (1 406 K€),
- Les frais de maîtrise d'œuvre pour le projet du cinéma et des salles polyvalentes (160 K€),
- Des travaux de rénovation de la partie maternelle de l'école Gambetta (224 K€),
- Les études environnementales préalables à la réalisation du projet des ports (299 K€),
- L'entretien de la voirie et le déploiement du schéma directeur cyclables pour plus de 900 K€, complétés par des enfouissements de réseaux (159 K€),
- Des opérations spécifiques de voirie pour 550 K€ (avenue de l'hippodrome, boulevard de Saint-Nazaire, avenue de Pincé, le parking Bel Air, ...),
- Des acquisitions foncières pour près de 500 K€,
- Des renouvellements de véhicules pour 221 K€ (tractopelle, minibus, notamment),

- L'entretien des bâtiments pour près de 200 K€.

Chapitre 16 – Emprunts : 1 392 785,92€

Ce chapitre est exclusivement composé du remboursement annuel du capital de la dette.

Au 31 décembre 2020, l'encours de dette de la ville s'établit à **12 398 883 €** contre **10 698 669 €** au 31 décembre 2019.

B. Les recettes d'investissement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT

(d'après le document technique du CA 2020- tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		TAUX DE REALISATION	
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	/ Titres émis	/ Titres émis + RàR
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 390 336,85	1 046 897,17	292 130,03	75,30%	96,31%
Département	145 824,00	0,00	45 824,00		
Région	415 000,00	306 975,82	108 024,18		
CARENE	287 354,00	198 939,35	87 354,00		
autres	276 598,85	275 422,00	50 927,85		
amendes de police	265 560,00	265 560,00	0,00		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 228 808,76	3 093 000,00	0,00	59,15%	59,15%
dette nouvelle	2 228 808,76	3 093 000,00			
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D=R)	3 000 000,00	0,00			
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	120 906,49	0,00		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	300 000,00	151 782,83	0,00	50,59%	50,59%
<i>sous-total des recettes d'équipement</i>	<i>6 919 145,61</i>	<i>4 412 586,49</i>	<i>292 130,03</i>	<i>63,77%</i>	<i>68,00%</i>
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 732 659,62	1 810 966,88	0,00	104,52%	104,52%
FCTVA	1 332 659,62	1 332 659,62			
Taxe d'aménagement	400 000,00	478 307,26			
1068 - EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	5 000 000,00	5 000 000,00		100,00%	100,00%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	1 576,63		0,00%	0,00%
024 - PRODUITS DES CESSIONS	40 000,00			0,00%	0,00%
<i>sous-total des recettes financières</i>	<i>6 772 659,62</i>	<i>6 812 543,51</i>	<i>0,00</i>	<i>100,59%</i>	<i>100,59%</i>
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 691 805,23	11 225 130,00	292 130,03	81,98%	84,12%
021 - Virement de la section de fonctionnement	4 541 445,09				
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 702 200,00	1 759 800,16		103,38%	103,38%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	50 000,00	49 739,27			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 293 645,09	1 809 539,43	0,00	28,75%	28,75%
TOTAL	19 985 450,32	13 034 669,43	292 130,03	65,22%	66,68%
				104,75%	107,09%
taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement et hors 16449					
Pour information			0,00		
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

En 2020, les **recettes d'investissement** s'élèvent en réalisation à **13 034 669,43 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 292 130,03 €. Le taux de réalisation est de 65,22 %, pour un taux d'engagement de **66,68 %**.

Hors effet des opérations de gestion de ligne de trésorerie (D=R), le taux de réalisation est de 104,75 %.

Les recettes réelles d'investissement sont notamment composées :

- De l'excédent de fonctionnement 2019 affecté en section d'investissement : 5 000 K€,
- D'un emprunt de 3 093 K€,
- Du FCTVA pour 1 333 K€,
- De la taxe d'aménagement (478 K€),
- Des amendes de police pour 266 K€,
- De subventions pour la tranche n°1 du cœur de ville par la Région (252 K€) et l'Etat (132 K€),

- De fonds de concours de la CARENE au titre d'aménagements cyclables (199 K€),
- De la participation de la CAF pour l'extension des Petits Matelots (95 K€),
- Des premiers versements de subventions pour le financement des études environnementales préalables des ports (55 K€),
- De la participation de l'Etat pour la rénovation de l'école maternelle de Gambetta (37 K€).

Les recettes d'ordre comportent, pour 1 809 539,43 €, notamment les dotations aux amortissements et les transferts de produits de fonctionnement (sortie d'actif et plus-value de cession).

IV. Des ratios financiers impactés mais toujours performants.

Pour mesurer leur situation financière, les collectivités utilisent trois indicateurs :

L'épargne brute : il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet indicateur retrace la capacité de la collectivité à dégager des ressources sur sa section de fonctionnement.

L'épargne nette : il s'agit de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Cet indicateur retrace la capacité qu'a la collectivité à dégager des moyens, afin de financer sa section d'investissement.

Encours de la dette / Epargne brute : il s'agit du volume de stock de dette de la commune rapporté au niveau de l'épargne brute. Cet indicateur permet d'apprécier la capacité dont dispose une collectivité pour rembourser sa dette.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de Gestion	20 744 239	21 313 895	21 727 548	21 598 574	22 614 160	22 309 051	22 536 912	21 703 657
Fiscalité	15 836 293	16 779 169	17 327 165	17 858 039	18 769 686	18 805 398	18 884 853	17 932 664
Dotations et participations	3 626 667	3 389 048	3 031 100	2 542 483	2 244 749	2 063 425	1 997 691	2 573 366
Produits des services	789 775	816 685	849 963	829 243	1 122 933	1 097 707	1 122 762	898 962
Autres recettes courantes	325 167	175 996	161 067	153 450	144 950	155 601	171 774	138 985
Autres recettes	166 337	152 998	358 255	215 358	331 842	186 920	359 833	159 681
Dépenses de Gestion	16 663 727	16 515 236	17 036 284	17 067 820	17 106 068	16 040 442	15 839 168	15 332 805
Charges à caractère général	4 132 728	3 901 978	3 885 358	3 956 453	3 716 492	3 408 896	3 420 928	3 089 307
Frais de Personnel	9 294 943	9 563 834	9 742 008	10 023 717	10 138 910	9 822 314	9 951 228	9 994 295
Atténuation de produits	531 027	352 749	325 284	678 298	837 270	584 274	605 326	604 110
Autres charges de gestion courante	2 330 568	2 307 149	2 225 576	1 498 648	1 416 328	1 435 422	1 096 589	994 082
Charges financières hors intérêt de la dette	54 656	9 725	467 295	- 18 809	- 13 252	- 12 534	- 26 257	- 10 799
Charges exceptionnelles	469 794	529 705	539 850	1 003 518	1 160 011	1 000 308	990 087	858 343
Provision	57 000	-	-	75 000				
Epargne de Gestion	4 023 512	4 798 659	4 691 264	4 530 754	5 508 092	6 268 609	6 697 744	6 370 852
Intérêts de la dette	690 720	632 898	562 537	483 513	399 706,23	357 308	320 160	251 071
Epargne brute	3 332 792	4 165 762	4 128 727	4 047 241	5 108 385	5 911 301	6 377 584	6 119 782
Capital remboursé	1 967 610	1 586 891	1 619 691	1 621 703	1 586 512	1 527 707	1 388 193	1 392 786
Epargne nette	1 365 182	2 578 870	2 509 037	2 425 538	3 521 874	4 383 594	4 989 391	4 726 996
RATIOS	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capital restant du au 31.12	19 457 985	17 871 094	16 822 784	15 201 081	13 614 570	12 086 862	10 698 669	12 398 883
Dette/Epargne brute	5,84 ans	4,29 ans	4,07 ans	3,76 ans	2,67 ans	2,04 ans	1,68 ans	2,03 ans

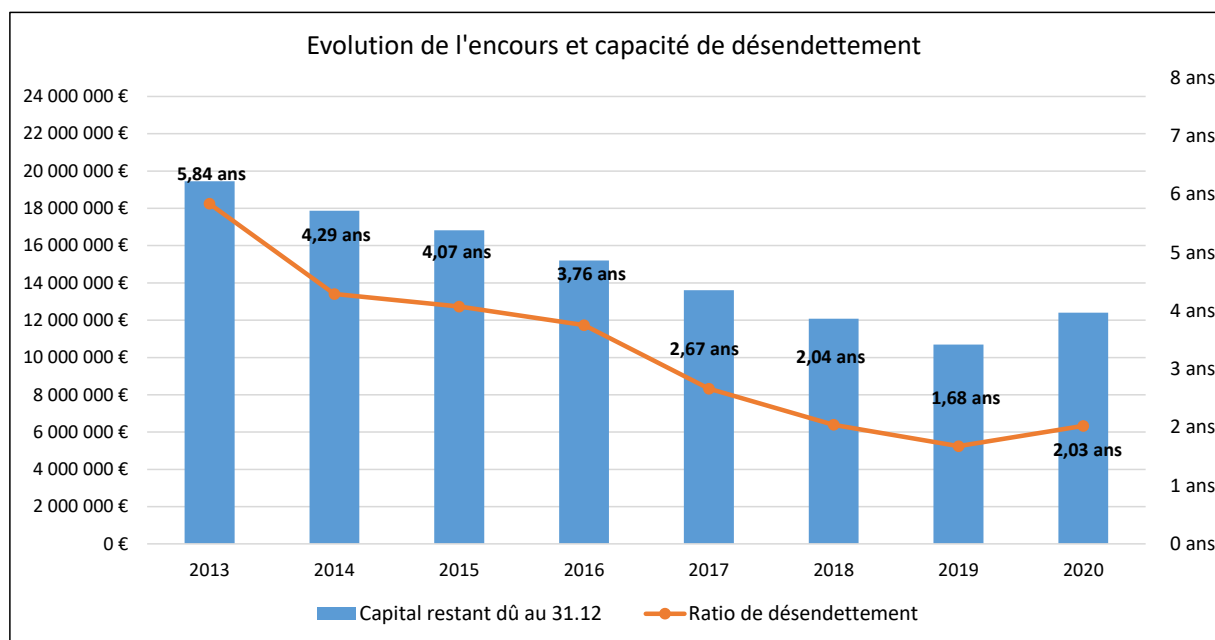
Compte tenu des évolutions budgétaires constatées et en particulier celles liées aux conséquences de la crise sanitaire, l'épargne brute est logiquement en baisse par rapport à 2019 (- 4 %). L'impact sur l'épargne brute est estimé à 550 K€ qui s'élève malgré tout à un excellent niveau puisque de 6,12 M€. Il s'agit de la deuxième plus élevée depuis 2013.

L'épargne nette connaît la même tendance et affiche un montant de 4,73 M€.

La commune de Pornichet a d'un côté remboursé 1,4 M€ de capital de la dette et a emprunté 3,1 M€. L'endettement net de l'exercice 2020 est donc de 1,7 M€ portant l'encours de dette à 12,4 M€, soit un niveau proche de celui de 2018.

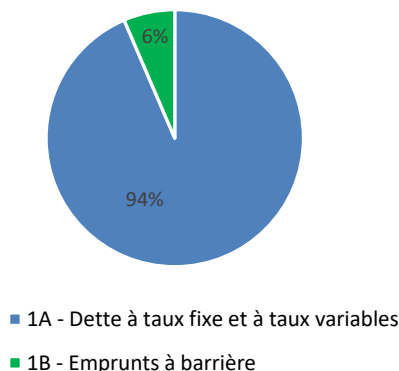
Pour rappel cet emprunt a été souscrit sur 20 ans à un taux fixe de 0,46 %.

Le ratio « Dette / épargne brute » est mécaniquement en légère hausse par rapport à 2019 et s'élève à 2,03 ans, là aussi à un niveau quasi identique à 2018.

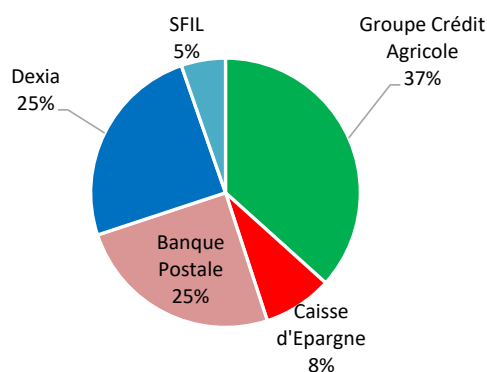


Au 31 décembre 2020, la dette présente les caractéristiques principales suivantes :

Classification de la dette



Répartition de l'encours



L'encours de la dette est donc sain puisqu'il est quasi exclusivement composé de taux fixes et de taux variables (1A). Un emprunt (0,80 M€) est classé en 1B et compte tenu de ses caractéristiques ne présente pas de risque puisqu'il dispose d'une barrière sur Euribor 12 mois à 5,75 %. Début mai 2021, cet index affichait - 0,48 %. Il y a donc une marge significative avant que la barrière ne soit atteinte et dans cette hypothèse de nombreux amortissements de capital auront eu lieu. Cet emprunt sera remboursé définitivement en 2030.

Quant aux ratios légaux, en retenant la population DGF qui intègre les résidences secondaires et pour prendre en considération l'activité et le surclassement de Pornichet comme station touristique, les données sont les suivantes :

	Pornichet (Population DGF : 17 571)	Moyenne de la strate - 10 à 20 000 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement / population	898,09	1 213,00
Produit des impositions directes/population	691,01	563,00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 238,46	1 354,00
Dépenses d'équipement brut/population	484,71	376,00
Encours de dette/population	705,64	850,00
DGF/population	47,36	177,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	63,33%	54,00%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	78,92%	97,94%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	39,14%	27,77%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	56,98%	62,78%

V. Le budget annexe Quai des Arts.

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, le budget annexe retrace l'activité de cet équipement sur une année civile, autrement dit sur deux saisons culturelles.

Outre la partie artistique, ce budget intègre les coûts de gestion du bâtiment (entretien courant et investissement). Comme il s'agit d'un immeuble productif de revenus, l'amortissement doit être pratiqué. Cela représente une charge conséquente sur la section de fonctionnement.

Aussi, ce type de budget présente la particularité de dégager une capacité d'investissement importante, sans affectation immédiate en raison de l'ancienneté du bâti et d'obérer sensiblement l'équilibre de la section de fonctionnement, sous le seul effet du poids des amortissements.

En 2020, le résultat cumulé, fonctionnement et investissement, avec les restes à réaliser, est excédentaire de 342 988,16 € dont un excédent de fonctionnement de 35 914,54 €.

La programmation 2020 a été très fortement impactée par la crise sanitaire puisque ce sont 24 spectacles qui ont été reportés et/ou annulés. Ainsi, les recettes tirées de la billetterie et des activités annexes se sont élevées à 103 K€ (216 K€ en 2019).

Les recettes locatives ont chuté de plus de 30 K€ entre 2019 et 2020 pour se monter à 5 K€.

Les dépenses réelles de fonctionnement diminuent fortement également et ont été constatées à hauteur de 447 K€ (685 K€ en 2019). L'annulation des spectacles et la prise en charge d'une partie des dépenses de personnel sur le budget principal expliquent cette évolution.

La subvention du budget principal a ainsi été revue pour tenir compte de cette situation exceptionnelle et a ainsi été portée à 346 K€ contre 440 K€ en 2019.

En investissement, ce sont près de 100 K€ qui ont été utilisés pour la rénovation des fauteuils et la configuration de la tribune. Ces dépenses ont été financées par les amortissements.

VI. Consolidation du budget principal et du budget annexe Quai des Arts.

	BUDGET PRINCIPAL	QUAI DES ARTS	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT (1+2)	5 798 538,65	35 915	5 834 453
1 - Résultat de l'exercice	4 426 424	-11 317	4 415 107
2 - Résultat reporté	1 372 115	47 232	1 419 346
II - INVESTISSEMENT (1+2)	144 859,23	307 514	452 373
1 - Résultat de l'exercice	2 869 553	-1 836	2 867 718
2 - Résultat reporté	-2 724 694	309 349	-2 415 345
III - RESULTAT GLOBAL	5 943 398	343 428	6 286 826
<i>pour rappel 2019</i>	3 647 420	356 581	4 004 002
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)	-2 814 488	-440	-2 814 928
1 - Fonctionnement	-22 366		-22 366
2 - Investissement	-2 792 122	-440	-2 792 562
V - RESULTAT NET DE CLOTURE	3 128 910	342 988	3 471 898
<i>pour rappel 2019</i>	1 457 532	356 581	1 814 113

Ce dernier tableau offre une vision consolidée de la formation du résultat de clôture du budget de la commune. Ainsi, globalement, en ajoutant le résultat net de clôture du budget annexe, Quai des Arts, le résultat cumulé 2020 est de 3 471 898 €.